

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25.03.2024
à 19 heures en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau

Secrétaire de séance : Thibaut ELAPHOS

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointe, M. Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Jérôme BONNET, Mme Françoise BOUDIER, Mr Thibaut ELAPHOS, Mme Géraldine COULAUD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Géraldine COULAUD, Mme Liliane CANDY, Mme

Sandra BOUCHARD et M. Jérôme FOURNIER

Procurations : Mme Géraldine COULAUD à Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Mme Liliane CANDY à Mr Florent MARTIN, Mme Sandra BOUCHARD à Mr Christian BERNARD et Mr Jérôme FOURNIER à M. Nicolas TRUPHEME.

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ VOTE DES QUATRE BUDGETS PRIMITIFS 2024

Les budgets primitifs ont été présentés à l'assemblée comme suit :

A/ Budget Général :

Fonctionnement : En Recettes et en Dépenses : 940 327.59 €

Investissement : En Recettes et en Dépenses : 1 332 993.25 €

Opérations prévues : Aménagement de Village, Voirie, Acquisition de matériel/mobilier, Achat du Château, Pont Bascule et Lac de Mison

B/ Budget de l'Eau et de l'Assainissement

Exploitation : En recettes et en dépenses : 205 679.40 €

Investissement : En recettes et dépenses : 482 800.11 €

C/ Budget de la Caisse des Ecoles

Fonctionnement : En recettes et en dépenses : 4 465.39 €

D/ Budget Annexe du Lotissement de la Clorisse :

Fonctionnement : En recettes et en dépenses : 93 518.64 €

Investissement : En recettes et en dépenses : 168 966.64 €

ADOPTES A L'UNANIMITE

2/ Eau et Assainissement 2024 : charges de personnel communal, assurances, frais postaux et télécommunication

Comme l'an passé, le budget de l'eau et de l'assainissement participera aux frais de personnel, d'assurances, frais postaux et de télécommunication générés par le budget communal à hauteur de 8 500 €.

Adopté à l'unanimité

3/ Participation des communes extérieures aux frais de scolarité 2024/2025

Comme l'an passé le montant est fixé à 800 € par an et par élève.

Adopté à l'unanimité

4/ Avenant à la convention @CTES relatif au changement d'opérateur de télétransmission (De Berger-levrault à Sictiam)

Suite au changement d'opérateur, le maire est autorisé à signer un avenant à la convention @CTES permettant à télétransmission des documents à viser.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

5/ Demande de subventions pour la pratique sportive scolaire 2023/2024

Comme l'an passé, la commune sollicite le Département afin d'obtenir des aides financières à la pratique sportive scolaire.

Adopté à l'unanimité

6/ Aménagement d'un espace paysager à proximité du pont bascule au nord de Rourebeau

Le maire présente à l'assemblée le projet de créer un aménagement paysager en proximité du pont bascule au nord de Rourebeau. Le coût prévisionnel s'élève à HT 86 000 €. Il propose de solliciter le département à hauteur de 40 % et la Région à hauteur de 40 %.

Adopté à l'unanimité

Séance close à 20h30

Le Maire, Florent MARTIN

